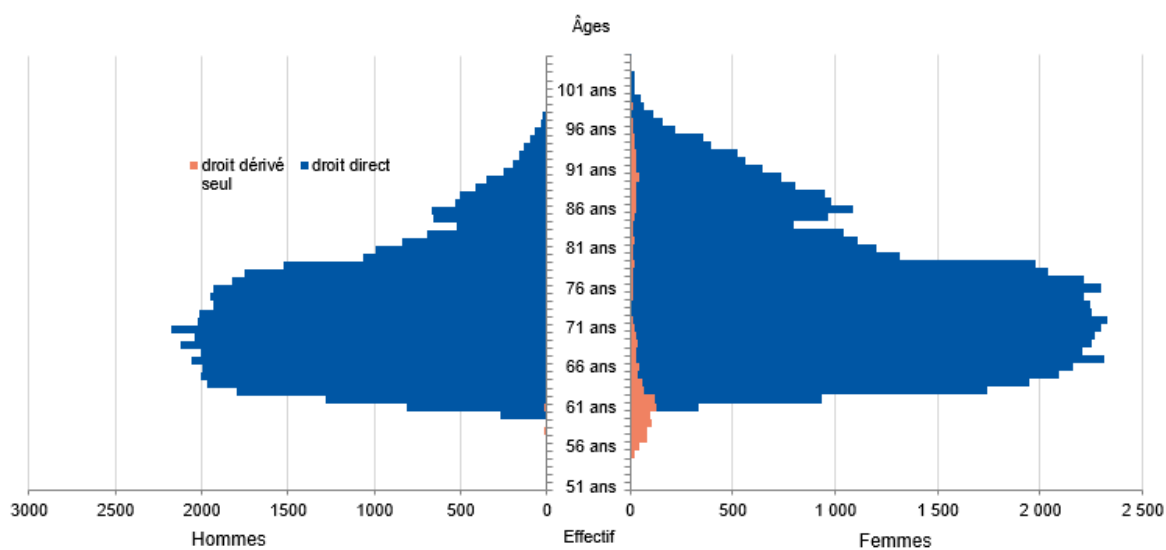


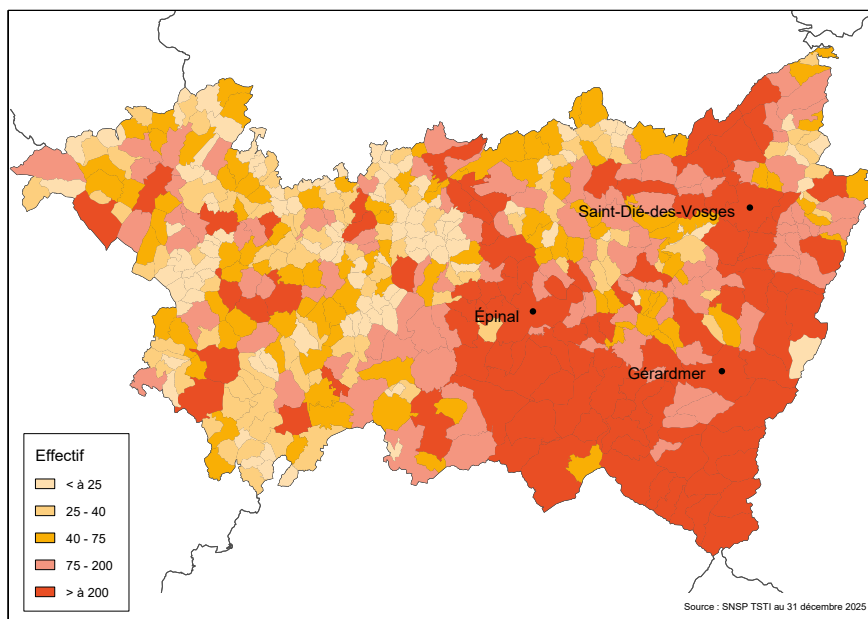
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 280	3 339	5 619
Droits directs (retraites personnelles)	2 038	2 194	4 232
Droits dérivés (retraites de réversion)	242	1 145	1 387
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	156	253	409
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	882	369	1 251
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	76,3 ans	74,5 ans	74,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 943	53 987	97 930
Retraités percevant un droit direct seul	41 733	36 861	78 594
Retraités percevant un droit dérivé seul	216	1 606	1 822
Retraités percevant les deux à la fois	1 994	15 520	17 514
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	3,5%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 056	6 987	24 043
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 071 €	854 €	951 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,3%	43,9%	30,4%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Epinal			
Nombre total de retraités	2 763	4 067	6 830
Retraités percevant un droit direct seul	2 632	2 781	5 413
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	145	149
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 141	1 268
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	6,1%	6,7%
Saint-Die-des-Vosges			
Nombre total de retraités	2 119	3 107	5 226
Retraités percevant un droit direct seul	2 010	2 004	4 014
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	96	103
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 007	1 109
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	6,3%	6,3%
Gerardmer			
Nombre total de retraités	1 141	1 452	2 593
Retraités percevant un droit direct seul	1 090	1 005	2 095
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	45	46
Retraités percevant les deux à la fois	50	402	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,7%	3,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".